

Extrait du Registre des délibérations du Bureau

Séance du 27 octobre 2022

Publié le : 10/11/2022

Membres du Bureau en exercice : 33

Le Bureau, régulièrement convoqué, s'est réuni salle Robert SCHWINT - La City - 4 rue Gabriel Plançon - 25000 Besançon, sous la présidence de Madame Anne VIGNOT, Présidente de Grand Besançon Métropole.

Ordre de passage des rapports : 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8.

La séance est ouverte à 20h00 et levée à 20h01.

Etaient présents : Mme Frédérique BAEHR, Mme Catherine BARTHELET, Mme Anne BENEDETTO, Mme Marie-Jeanne BERNABEU, M. Nicolas BODIN, M. François BOUSSO, M. Sébastien COUDRY, Mme Marie ETEVENARD, M. Marcel FELT, Mme Lorine GAGLILOLO, M. Gilbert GAVIGNET, M. Olivier GRIMAITRE, M. Yves GUYEN, M. Daniel HUOT, M. Denis JACQUIN, M. Michel JASSEY, M. Frank LAIDIE, M. Aurélien LAROPPE, M. Christophe LIME, M. Jean-Paul MICHAUD, M. Anthony NAPPEZ, Mme Françoise PRESSE, M. Pascal ROUTHIER, M. Nathan SOURISSEAU, M. Fabrice TAILLARD, Mme Anne VIGNOT, M. Benoit VUILLEMIN, Mme Marie ZEHAF.

Etaient absents : M. Gabriel BAULIEU, M. René BLAISON, M. Christian MAGNIN-FEYSOT, M. Yves MAURICE, M. Gilles ORY.

Secrétaire de séance : M. Anthony NAPPEZ.

Procurations de vote : M. Gabriel BAULIEU à Mme Catherine BARTHELET, M. Gilles ORY à M. Michel JASSEY.

Enseignement supérieur

Subvention UFC - Guide des formations après-bac

Rapporteur : M. Gabriel BAULIEU, Vice-Président

Inscription budgétaire	
BP 2022 et PPIF 2022-2026 « Enseignement supérieur »	Montant prévu au budget 2022 : 510 000 € Montant de l'opération : 1 800 €

Résumé :

L'agglomération bisontine accueille près de 25 000 étudiants (hors stagiaires CLA), dont près de 90%, sont inscrits à l'Université de Franche-Comté.

Grand Besançon Métropole est sollicitée par l'UFC pour soutenir un des outils d'information sur les possibilités d'enseignement supérieur : « Choisir l'Université de Franche-Comté » Guide des formations après-bac.

Ce guide apporte aux lycéens, futurs étudiants et, aux étudiants entrants, toutes les informations nécessaires à leur cursus universitaire.

GBM est sollicitée pour une subvention à hauteur de 1 800 €.

I. Contexte

En partenariat avec Grand Besançon Métropole, l'Université de Franche-Comté réalise des outils d'information sur les possibilités d'enseignement supérieur dans l'Académie.

La convention de partenariat établie historiquement avec l'ONISEP pour la rédaction et l'édition du guide régional « Entrer dans le SUP après le bac » en Franche-Comté, a été dénoncée en juillet 2019. Soucieuse d'informer les lycéens, les parents, les professionnels de l'orientation et les étudiants en réorientation, l'UFC a pris l'initiative de reprendre la rédaction et l'édition d'un guide intitulé « Choisir l'université de Franche-Comté - Guide des formations après-bac. » plus complet qu'un annuaire de formation régional. L'UFC souhaite poursuivre l'actualisation de ce guide.

Rappel du soutien GBM :

2021	Projet 2022
1 800 €	1 800 €

II. Le guide des formations après-bac : Choisir l'Université de Franche-Comté

Ce guide est destiné aux lycéens, aux parents, aux professionnels de l'orientation ainsi qu'aux étudiants en réorientation. Intitulé « Choisir l'Université de Franche-Comté » il permet de présenter l'offre de formations de l'UFC, les conditions d'accès, les objectifs et les métiers.

Il informe également sur les possibilités de choix en terme d'orientation, sur le schéma des études, les inscriptions, les dispositifs d'accompagnement, l'alternance, les études à l'international et, tous les services de la vie étudiante.

Un espace de communication rédactionnel sur Grand Besançon Métropole est réservé dans ce guide.

Cet outil d'information participe au maintien des lycéens dans notre région et montre que Grand Besançon Métropole soutient une offre de formation dans l'enseignement supérieur attractive et de qualité.

Le budget prévisionnel global pour ce support de communication s'élève à 5 178,50 €. Grand Besançon Métropole est sollicitée pour une subvention à hauteur de 1 800 €.

En cas d'accord, la dépense fera l'objet d'un versement en une fois à compter de la notification de la subvention.

Mesdames Anne VIGNOT (1), Catherine BARTHELET (2) et Frédérique BAEHR (1) et Monsieur Benoit VUILLEMIN (1), conseillers intéressés, ne prennent part ni au débat, ni au vote.

A l'unanimité, le Bureau se prononce favorablement sur l'attribution d'une subvention à l'Université de Franche-Comté à hauteur de 1 800 € pour le guide des formations après-bac « Choisir l'Université de Franche-Comté ».

Le secrétaire de séance,

Anthony NAPPEZ
Conseiller Communautaire Délégué

Pour extrait conforme,

Le Vice-Président suppléant,

Gabriel BAULIEU
1^{er} Vice-Président

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 25

Contre : 0

Abstention* : 0

Conseillers intéressés : 5

*Le sens du vote des élus ne prenant pas part au vote est considéré comme une abstention.